



# Communiqué

Date: 24.04.2024

## Compte consolidé de la Confédération : retour à un solde positif en 2023

Le compte consolidé de la Confédération (CCC) fournit une vue d'ensemble de l'état de la fortune, des finances et des revenus de la Confédération en tant que groupe. Lors de sa séance du 24 avril 2024, le Conseil fédéral a adopté le CCC de l'année 2023. Celui-ci se solde par un excédent de 8,4 milliards de francs. Ce résultat annuel positif est lié aux surplus de recettes enregistrés par les assurances sociales et les entreprises de la Confédération.

Contrairement au compte de la Confédération, qui est approuvé par le Parlement et dont le périmètre comptable est l'administration générale de la Confédération, le CCC prend également en considération les résultats des entreprises de la Confédération et des assurances sociales. C'est pourquoi les deux comptes ne sont pas comparables. Pour évaluer la situation des finances fédérales, il convient de se fonder sur le compte de la Confédération. Publié le 28 mars 2024, celui-ci s'est soldé en 2023 par un déficit de financement de 1,4 milliard.

En revanche, le compte consolidé 2023 de la Confédération a enregistré un résultat annuel positif de 8,4 milliards. Les années précédentes avaient été marquées par des résultats négatifs dus à la pandémie de COVID-19. En 2022, le CCC avait ainsi clos sur une perte annuelle de 1,9 milliard. L'amélioration de 10,3 milliards par rapport à l'année précédente est principalement imputable aux résultats des placements des assurances sociales et à la forte progression des recettes fiscales du secteur de l'administration fédérale.

### Aperçu des chiffres

En milliards de francs	Compte consolidé		
	2022	2023	Écart en milliards
Résultat de l'exercice	- 1,9	8,4	+ 10,3
Administration fédérale	- 3,2	0,3	+ 3,5
Entreprises de la Confédération	2,0	2,1	+ 0,1
Assurances sociales	- 0,7	6,0	+ 6,7
Total du bilan	367,8	361,6	- 6,2
Capital propre	61,7	68,3	+ 6,6
Collaborateurs (équivalents plein temps)	155 229	156 975	+ 1747

Remarque : les éventuels écarts dans les totaux résultent de l'arrondissement des chiffres. Les chiffres de 2022 ont été adaptés.

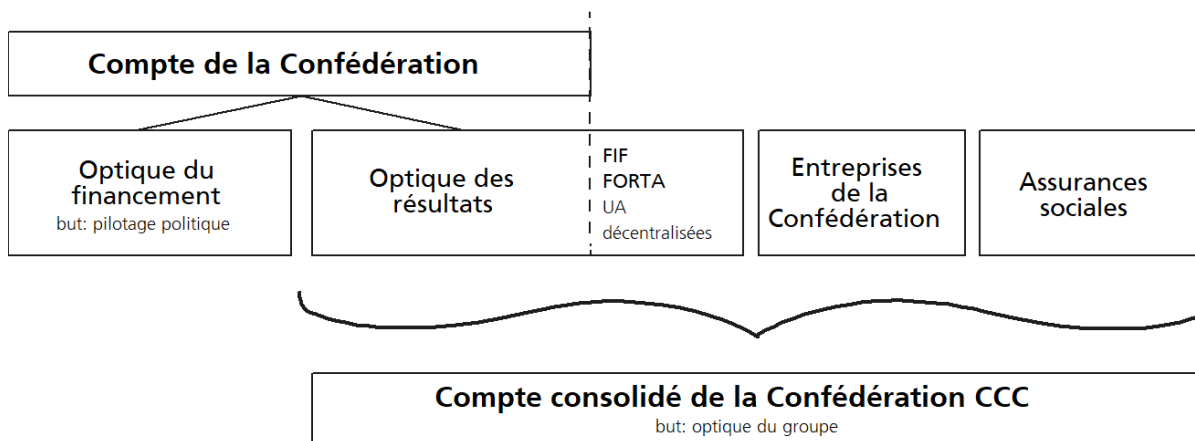
Communiqué

Le *secteur de l'administration fédérale* a obtenu un excédent de 0,3 milliard (contre une perte de 3,2 milliards en 2022). Cette amélioration par rapport à l'année précédente est due, en particulier, aux recettes supplémentaires issues de l'impôt fédéral direct (3,0 milliards) et de l'impôt anticipé (2,6 milliards). La progression des recettes a été atténuée par la non-distribution du bénéfice de la Banque nationale suisse (- 2,0 milliards).

Le *secteur des entreprises de la Confédération* a réalisé un bénéfice de 2,1 milliards (contre 2,0 milliards en 2022). Ont notamment contribué à ce résultat Swisscom (1,7 milliard) et la Poste (0,3 milliard).

Le *secteur des assurances sociales* a clos l'exercice 2023 sur un excédent de 6,0 milliards (contre un déficit de 0,7 milliard en 2022). Cette nette amélioration par rapport à l'année précédente est imputable au résultat financier des fonds de compensation (1,9 milliard ; contre une perte de 5,0 milliards en 2022). De plus, les assurances sociales ont enregistré, comme l'année précédente, un résultat de répartition nettement positif de 4,1 milliards.

### Compte consolidé et compte de la Confédération



Dans l'optique du *compte consolidé*, la Confédération forme un groupe, avec les fonds, les unités administratives décentralisées, les entreprises et les assurances sociales. Le compte consolidé donne une vue complète de la situation financière de la Confédération et présente les résultats du groupe ; il se fonde donc sur le principe de la comptabilisation par exercice.

Le *compte de la Confédération* porte sur l'administration fédérale centrale. Il présente les chiffres selon deux optiques : celle des résultats et celle du financement. L'optique du financement joue un rôle central pour assurer un pilotage politique de la Confédération fondé sur les exigences du frein à l'endettement. Le déficit de financement s'élève à 1,4 milliard en 2023 ; les chiffres correspondants ont été présentés provisoirement le 14 février, puis publiés en détail le 28 mars dernier.

**Renseignements :** Philipp Rohr, responsable de la communication,  
Administration fédérale des finances AFF  
n° tél. +41 58 465 16 06,  
kommunikation@efv.admin.ch

**Département responsable :** Département fédéral des finances DFF

Sous [www.dff.admin.ch](http://www.dff.admin.ch), le présent communiqué est complété par le document suivant :

– [Compte consolidé 2023 de la Confédération](#)